

Licence Sciences de la vie et de la Terre

ENVIPOM Acteurs de l'environnement et normes environnementales

Responsable	Descriptions	Informations
Jean-luc BOUDENNE jean-luc.boudenne@univ-amu.fr	Code : S12CH4E2 Nature : Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Faculté des Sciences Nombre de crédits :

CONTENU

Présentation des organismes publiques et organismes ou associations parapubliques en charge de la gestion, du contrôle et/ou de la réglementation des questions de pollutions et de protection de l'environnement ; et présentation des principales lois et normes dans les domaines de l'air, de l'eau, des sols et des déchets. **1-** Acteurs et normes dans l'air : Rôle et fonctionnement des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air ; outils de mesure sur site de la qualité ; réseaux de surveillance et d'alerte ; réglementation sur l'air. **2-** Acteurs et normes des eaux : Politique de l'eau en France et son organisation générale (les acteurs gestionnaires, les acteurs de la police et du contrôle, la mise à disposition des données) Les outils de gestion et de la réglementation : SeQ-Eau, normes de qualité environnementales et réglementation de qualité des eaux (usées, potables et de baignades). **3-** Acteurs et normes des sols et des déchets : interlocuteurs publics et privés, et éco-organismes parapubliques impliqués dans la gestion - comprenant la protection des sols et la réduction de la production des déchets), le traitement et le contrôle des sols pollués et des déchets - présentation des contextes législatifs dans les domaines des déchets solides et des sites contaminés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 30 heures
- Cours magistraux: 24 heures
- Travaux dirigés: 6 heures

CODES APOGÉE

- SVT5U30C [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 10/02/2023